AR Prefecture

063-246301097-20221213-20221213_04-DE Reçu le 19/12/2022

CCEDA CC 13/12/2022 (04)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 08 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Etalent presents fors de l'appel nominal :	
Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	M. Florent MONEYRON
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Annick FORESTIER	Mme Michelle CIERGE
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
Mme Catherine MORAND	
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
M. Gilles MARQUET	

Suppléant présent : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absent: Mme Anne-Marie OLIVON

Etaient représentés (procuration) :

Mme Agnès TARTRY-LAVEST (à Mme Sylvie EXBRAYAT)

Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

M. Cédric DAUDUIT (à M. Christian BOURNAT)

Mme Elisabeth BRUSSAT (à M. Florent MONEYRON)

M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

VOTE: En exercice: 35 Présents: 29 / Représentés: 5 Votants: 34

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET: ZI / ZA: Avenant n°1, Marché n°03-2021, Mission de Maîtrise d'œuvre

AR Prefecture

063-246301097-20221213-20221213_04-DE Reçu le 19/12/2022

CCEDA CC 13/12/2022

(04)

ZI / ZA : Avenant n°1, Marché n°03-2021, Mission de Maîtrise d'œuvre

- VU la délibération N°13 du Conseil Communautaire en date du 26 octobre 2021 relative au choix du titulaire du marché n°03-2021 « Mission de Maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics des ZA de la CC Entre Dore et Allier »
- VU l'avis de la CAO en date du 5 décembre 2022 ;

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les élus de la CCEDA ont choisi de confier la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de requalification des espaces publics des ZA au cabinet REALITES (42 100 Roanne).

Suite aux études AVP/PRO/DCE, et compte-tenu de l'évolution des travaux, le montant estimatif des travaux a été revu et nécessite la prise d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre tel que présenté ci-dessous (tableau détaillé annexé à la présente délibération) :

Marché n°03-2021 ZI / ZA	Montant Marché n°03-2021
« Mission de maîtrise	32 373€ HT
d'œuvre pour la	
requalification des Espaces	
Publics des ZA de la	
CCEDA » Titulaire	
REALITES	
Montant de l'avenant n°1 au	9033.84€ HT
marché de maîtrise d'œuvre	
Nouveau montant HT	41 406.84€ HT (40 932.38€ HT TF / 474.46€ TO)
Marché n°03-2020 PAI	
Tranche 4	
Nouveau montant TTC	49 688.20€ TTC
Marché n°03-2020 PAI	
Tranche 4	

Cette proposition d'avenant a fait l'objet d'une CAO en date du 5 décembre 2022.

Ceci présenté, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- D'accepter les modifications à introduire dans le marché initial n°03-2021 «Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification des Espaces Publics des ZA de la CCEDA » visant à modifier le montant de la mission de maîtrise d'œuvre conformément au tableau ci-dessus présenté;
- De l'autoriser à signer l'avenant n°1 reprenant les montants présentés ci-dessus ;
- De prévoir les crédits afférents au BP 2023 / Section Investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à l'unanimité les propositions.

Pour extrait certifié conforme, Fait et publié à Lezoux, le 19 décembre 2022 Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente